



Défi internet "LittéraTuic" 2012-2013

publié le 10/09/2012 - mis à jour le 09/07/2013

Descriptif :

En 2012-2013, le Pôle-Ressources TUIC 1er degré a organisé un défi Internet pour les classes de cycle 3, d'ULIS et de SEGPA avec deux objectifs principaux : développer l'usage d'internet et de la messagerie électronique par les élèves ; offrir une situation de validation de nombreux items du B2I.

Sommaire :

- Présentation
- Inscription
- Déroulement
- Tâches à accomplir
- Correction des épreuves
- Classement

● Présentation

Pour l'année scolaire 2012-2013, le Pôle-Ressources TICE premier degré (PR-TICE 16) organise en partenariat avec le CDDP Charente un **défi Internet** intitulé :

LittéraTuic

Cette année, l'épreuve s'appuie sur des énigmes à dominante littéraire (littérature).

Cette opération poursuit deux objectifs principaux :

- **Développer l'usage d'internet et de la messagerie électronique par les élèves ;**
- **Offrir une situation de validation de nombreux items du B2I** (Brevet Informatique et Internet).

► Ce défi est ouvert aux **classes de cycle 3, d'Ulis, de 6ème et 5ème de Segpa** des écoles et collèges publics du département de la Charente.

● Inscription

L'inscription est gratuite. Les gestionnaires du défi ouvriront pour chaque classe participante une **adresse électronique** du type "niveau de classe.RNE de l'école@ac-poitiers.fr".

Exemple : ce2-cm1-cm2.0160777Z@ac-poitiers.fr

Si cette adresse de boîte aux lettres pédagogique est déjà en service (inscription les années passées par exemple), elle sera utilisée (Les identifiants ne seront pas modifiés).

Pour les **échanges liés aux défis**, il conviendra d'utiliser **exclusivement la boîte aux lettres pédagogique** créée à l'occasion ou déjà existante et non l'adresse administrative de l'école.

Cette adresse restera ensuite celle de la classe, même après la fin du défi. Elle pourra servir dans toute correspondance à but pédagogique.

Cette boîte aux lettres de classe sera consultable sur le [webmail de l'académie](#).

Il sera également possible de la consulter à l'aide d'un logiciel de messagerie afin d'en automatiser l'utilisation (conseil : faites appel à la personne-ressource TUIC de votre circonscription pour cette manipulation).

Les inscriptions au défi sont ouvertes **jusqu'au 21 septembre 2012**, date butoir.

Elles se font en ligne sur ce site et déclenchent automatiquement la demande de création de l'adresse électronique pédagogique (si celle-ci n'existe pas déjà).

La participation au défi entraîne l'acceptation totale et entière de ce règlement.

- ▶ L'acte de valider le formulaire d'inscription engage formellement l'enseignant à **participer** avec sa classe.
- ▶ **Les organisateurs ont tenu compte des remarques des participants. La correction des épreuves par les autres classes participantes est supprimée.**

● Déroulement

Les questions seront mises en ligne entre le 1er octobre 2012 et les congés d'hiver 2013. Il sera possible de répondre aux questions jusqu'au 10 mai 2013.

Attention : la question N°1 constitue à elle seule la mission "fil rouge". Elle est destinée à départager les concurrents.

Les questions demanderont une réponse dans un tableau de bord en ligne sur ce site. Ce tableau de bord sera protégé et accessible avec un identifiant communiqué le 1er octobre. Il comprendra des zones de saisie dans lesquelles les réponses pourront être rédigées. Il conviendra de consulter régulièrement ce site pour prendre connaissance des questions.

Il n'y a pas d'obligation de répondre dès la publication de la mission. On peut grouper les réponses. Néanmoins, afin de ne pas perdre le fil, nous vous conseillons de saisir vos réponses à échéances régulières.

La date-butoir pour la saisie des réponses est le **10 mai 2013**. Après cette date, l'accès à la saisie sur le site sera fermé. Le délai entre la fin de la mise en ligne des questions et la fermeture du site de réponses est volontairement long. Il permet de faire face à une absence due par exemple à une classe de découverte.

A l'issue du défi, les réponses aux questions seront visibles sur ce site. Elles resteront disponibles pour les collègues qui souhaitent s'en servir comme exercices.

- [Les questions](#)

● Tâches à accomplir

Les missions comporteront un certain nombre de questions, ceci dans le souci de faire participer un maximum d'élèves.

On privilégiera l'utilisation de la messagerie électronique lors d'enquêtes ou d'échanges entre classes.

● Correction des épreuves

Les questions bénéficieront d'une double correction faite par les organisateurs.

● Classement

Chaque mission accomplie apportera un nombre de points en fonction de la difficulté des questions. Lorsqu'une classe s'inscrit au défi, il s'agit pour elle de récolter le maximum de points pour obtenir un diplôme.

- **Souris d'or**
- **Souris d'argent**
- **Souris de bronze**
- [Les résultats](#) .



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.